

*La Lettre du C.D.T.S.*  
ISSN 1140-0009 CDEAP 721171  
BULLETIN DU RESEAU

# 2<sup>e</sup> COMBAT SYNDICALISTE

N° 31 NOV. DECEMBRE 1994 . 10 FRANCS .



**SOMMAIRE**

**ACTIONS SYNDICALES**

**VINGRAU-ASPE**

**SOMMET DE  
L'ESCLAVAGE**

**FRANCE, ESPAGNE, NIGERIA  
ANARCHOSYNDICALISME  
OU ELECTIONS ?**

**TERRORISME  
D'ETAT**

• ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS:

• A.I.T., Apartado de Correos 143, 46080 VALENCIA, ESPAÑA

• CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL:

Pour tout contact sur le plan national: C.N.T.-A.I.T., Bureau Confédéral, Vieille Bourse du Travail, 34 et 42 rue de LALANDE 33000 BORDEAUX

• UNION REGIONALE MEDITERRANEE: • C.N.T., 9 rue DUCHALMEAU, 66000 PERPIGNAN (Secrétariat régional)

• U. R. CENTRE: • C.N.T., boîte à lettre N°33, 4 rue d'ARCOLE, 72000 LE MANS (Secrétariat régional)

• U. R. AQUITAINE:

• C.N.T., B.P. 511, 64010 PAU CEDEX (Secrétariat régional)

• U. R. MIDI-PYRENEES:

• C.N.T., 7 RUE ST REMESY, 31000 TOULOUSE (Secrétariat régional)

• U. R.: NORMANDIE:

• C.N.T., B.P. 2010, 14019 CAEN (Secrétariat régional)

• DANS L'EST: • C.N.T., B.P. 343, 25207 MONTBELIARD CEDEX

• EN BRETAGNE: • C.N.T., 1 rue PROUDHON, 29200 BREST

• C.N.T., B.P. 5067, 35061 RENNES

• EN RHONE-ALPES: • C.N.T., B.P. 223, 38405 St MARTIN D'HERES CEDEX

• EN REGION PARISIENNE:

• C.N.T., 5 chemin de la BONDE, 91490 DANNEMOIS

• C.N.T.-A.I.T., c/o "LES NOUVELLES LIBERTAIRES", B.P. 427/16, 75769 PARIS CEDEX 16

• DANS LE NORD:

• C.N.T. syndicat des PTT, C.T.A. d'Amiens, rue DEJEAN, 80000 AMIENS

• **POSTIERS EN COLERE**

Depuis plusieurs mois, la section C.N.T. du bureau de Poste de Chignon est sur le quivive. En effet, la restructuration du bureau provoque l'éclatement des services, l'augmentation de la durée du travail et une montée en puissance de la flexibilité. La C.N.T. est à l'origine d'une série d'initiatives visant à contrecarrer ces projets: articles dans la presse, organisation d'un référendum dans le personnel (suivi à 100%), assemblées générales... On ne peut pas dire qu'elle se soit fait des amis du côté de la hiérarchie, mais son but, organiser le personnel par la démocratie directe est atteint.

• **MOBILISATION EN NORMANDIE:**

Salut. Quelques infos sur nos activités. Récemment, ce sont les ASSEDECS, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, qui ont eu la "visite" du syndicat des chômeurs de notre Union locale Caennaise.

Le Syndicat Santé Social Education quant à lui s'est rendu au Rectorat sur le problème des Maîtres auxiliaires et de la précarité dans l'Education Nationale.

Le Collectif Lycéens Etudiants s'est activé dans le Comité de mobilisation étudiante. Ce Comité tente bien difficilement de mobiliser les étudiants. Un aspect positif: c'est la première fois depuis longtemps que la plateforme revendicative va bien au delà des simples problèmes de formation incorporant le droit au logement, l'accès des chômeurs à la fac... Critique du budget de l'armée et de la police figurent également dans la plateforme revendicative. Difficile de savoir comment cela va évoluer. Les maîtrises de psycho ont bougé sur le problème des cours. Démocratie directe et action directe ont prévalu plutôt que le recours aux UNEFS éconduites.

Plusieurs collages et diffusions de tracts sur la région. En principe, des réunions publiques auront lieu sur plusieurs thèmes dont une sur l'impérialisme.

A bientôt,

U.R. C.N.T. NORMANDE.

• **SOMMET FRANCO-AFRICAIN**

A Bayonne la manifestation contre le sommet Franco-africain a rassemblé près de 600 personnes avec une délégation de la C.N.T. de Bayonne, Pau, Périgueux, Bordeaux. De nombreux tracts avaient été distribués au préalable dans la région, et un numéro spécial de "Il vit souvent la nuit", consacré au néo-colonialisme a été édité spécialement pour la circonstance par les Unions locales C.N.T. de Pau et Bayonne.

• **11 NOVEMBRE CONTESTATAIRE**

Un peu partout en France, le pont du 11 novembre a donné lieu à des manifestations. On retiendra en particulier celle contre l'ouverture du tunnel du Somport à laquelle a participé l'U.L. de Pau; la journée antimilitariste (Dépôt d'une gerbe rouge et noire portant le bandeau "Maudite soit la guerre", discours anti-militariste au monument aux morts, films et concert) organisée par la C.N.T. de l'Ariège et l'O.C.L. à laquelle ont participé plus de 150 personnes à Ste Croix-Volvestre; la réunion publique à radio BIP de la C.N.T. du Doubs sur l'impérialisme, la banque mondiale, le F.M.I.; la Journée d'Action Antifasciste à Marseille organisée par plusieurs associations dont la C.N.T. et Cap 250 de Marseille.

**NDLR: L'abondance de l'actualité nous a obligé à condenser les infos reçues. Que ceux qui nous les ont transmises veuillent bien nous en excuser.**



**2** a réforme de la Poste aura donc accouché d'une souris... pour le personnel. En effet, derrière les discours lénifiants sur la reconnaissance des qualités professionnelles de chacun, on voit aujourd'hui se profiler la vieille lune du mépris pour tous.

En imposant de nouveaux cadres de travail dans les bureaux et en faisant apparaître "les nouvelles fonctions", le ministère a réussi son coup : diviser encore plus le personnel autour de "métiers" plus

ou moins auto-proclamés : Comptable (c'est formidable, à La Poste, on devient comptable en une semaine de formation), Guichetier (avec des modules débiles de formation commerciale), Caissier (on les appelle maintenant gestionnaires de stock pour les rassurer) et Agent de cabine (c'est-à-dire cinquième roue du carrosse). C'est donc "dans la joie et dans la bonne humeur" que se déroule maintenant le travail dans les bureaux de poste.

Il y a quelques mois, le Service de Communication a même sorti une plaquette nous expliquant que nous étions comme une équipe de foot, avec son capitaine, ses ailiers et ses attaquants. Faire référence à un milieu sportif où les scandales politico-médiatiques s'accroissent

depuis bien longtemps, était-ce un acte manqué de la part de nos décideurs ?

En attendant, les ripostes syndicales sont bien molles, voire inexistantes. Ne parlons pas de la C.F.D.T. qui a poussé au crime et qui se met à geindre aujourd'hui lorsqu'elle s'aperçoit qu'il n'y a pratiquement aucun poste polyvalent (niveau 2.2.) dans les bureaux. F.O. et la C.G.T., qui ont lancé la grève il y a deux ans, s'empêchent dans des négociations ridicules autour des nouveaux statuts. Ne parlons pas du S.U.D. qui se contente de compter ses progrès aux élections professionnelles.

En fait, les seules réactions auront eu lieu de façon tout à fait dispersé, et sans aucune

volonté des centrales syndicales pour en faire la publicité (refus de remplir les fiches de description de poste, refus de renvoi des dossiers de classification, refus de la classification).

A force d'obtenir de plus en plus d'avantages de l'administration et de l'Etat, les syndicats sont devenus des machines sclérosées qui tergiversent lorsqu'il faut passer à l'action. Alors, si comme nous, les parlotte autour des fauteuils lustrés de la direction vous débectent, reconstruisons un outil de lutte et de solidarité, passons à l'action anarcho-syndicaliste.

C.N.T., secteur P.T.T.,  
Tours



RAPIDS

**PARTAGE DU TRAVAIL:  
LE GOUVERNEMENT  
FRAPPE TRES FORT:**

SIX MOIS MINISTRE,  
SIX MOIS TAULARD,



**CHIRAC ÉTONNÉ :  
"LES FRANÇAIS N'ONT  
PLUS CONFIANCE DANS  
LEURS HOMMES  
POLITIQUES"**

T'AS VU LEUR  
GUEULE ?



**DES FLICS QUI TRAFI-  
QUENT DES ARMES,  
DES DOUANERS QUI  
DEALENT  
PASQUA AFFRIMATE:**



**FOULARD ISLAMIQUE:  
INTERDIT À L'ÉCOLE  
PUBLIQUE, AUTORISÉ À  
L'ÉCOLE CATHOLIQUE**



Voici plusieurs mois, un cénétiste parisien était menacé de licenciement. Les compagnons de Paris nous relatent toute l'histoire, jusqu'à son heureux dénouement.

Rappelons les faits : en Mai 1993, la direction convoque notre compagnon à un entretien préalable au licenciement. Le personnel de l'entreprise est mis au courant ; en solidarité, une lettre-pétition circule en sa faveur. De notre côté, nous nous mobilisons : des contacts directs avec le personnel de la boîte sont pris, des distributions de tracts sont faites. Notre présence gêne... la direction fait appel aux flics. Nous ne lâchons pas le terrain, les autres organisations syndicales s'interrogent : la C.N.T., c'est qui ?, c'est quoi ?

La mobilisation a fait son effet : non notre compagnon n'est pas seul.

De leur côté, les organisations syndicales dites "représentatives", contraintes et forcées, rencontreront la direction et un accord est signé : le licenciement pur et simple de notre compagnon ! Une faveur est arrachée de haute lutte : ils font reculer le licenciement de deux mois... (Voir le texte de cet "Accord de négociation" dans l'encadré).

Soutenue pour un temps par le personnel, trahie par "les potes syndicalistes", la C.N.T. continue la lutte : nous organisons la contre-attaque, répondant coup pour coup aux courriers de la direction. Nous avons détruit les soit-disants motifs de licenciement, les griefs sont tombés un à un, de sorte que la direction fit machine arrière... Face à notre détermination, un compromis est proposé par la direction : si le copain obtient auprès de la C.O.T.O.RE.P. (°1) le statut de travailleur handicapé avant le 31 décembre, les mesures de licenciement à son encontre seront annulées.

Nous avons saisi la C.O.T.O.RE.P. sur la mesure d'urgence et le caractère exceptionnel de la situation (de la réponse et du délai de délivrance de celle-ci dépendait la perte ou non de l'emploi). La réponse ne se fit pas attendre, et son dossier fut accepté. La direction était perdante sur toute la ligne, obligée d'annuler toutes les mesures prises en montrant ainsi qu'il n'est pas toujours facile de licencier un travailleur.

Moralité : sans avoir jamais rencontré la direction, en se mobilisant sur le terrain et par courrier, la C.N.T. a obtenu gain de cause et nous avons évité le licenciement.

Que dire de ces pseudo-syndicalistes qui, toutes organisations confondues, main dans la main avec la direction, ont signé le licenciement ?

Il est donc possible, avec un rapport de force, d'obtenir satisfaction, et cela sans sections et sans délégués syndicaux. Dans cette entreprise, la C.N.T., on connaît...

Syndicat C.N.T.-A.I.T. des Travailleurs, Chômeurs et Précaires de Paris.

(°1) : Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel. Une des instances chargées de s'occuper des travailleurs handicapés.

Le 10 Juin 93

### SITUATION DISCIPLINAIRE DE MONSIEUR

Accord de négociation entre la Direction et les Délégués syndicaux présents : C.I., C.F.D.T., C.R.C., C.G.C., C.G.T. (le syndicat C.G.T. était non représenté au cours des deux premières réunions et présent ensuite)

"A la suite de la décision de la Direction de procéder au licenciement de monsieur [ ] , les syndicats ont demandé que soient engagées de façon pressante une série de réunions afin de revenir sur cette décision de licenciement.

La Direction a accepté de rencontrer les syndicats et la négociation s'est poursuivie au cours de deux réunions qui ont chacune duré quatre heures, les 2 et 3 juin 1993.

Des négociations au cours desquelles ont ressurgi de nombreuses questions satellites à la situation disciplinaire de l'intéressé.

A l'issue des négociations, il est ressorti les propositions suivantes :

- La Direction confirme la décision de licenciement de Monsieur [ ] selon des motifs indiqués dans la lettre du 27 mai 93,

- La Direction, après écoute des Délégués syndicaux accepte de modifier la durée du préavis qui est porté à 4 mois au lieu de 2, à compter de la date de présentation de la lettre Recommandée avec Accusé de réception.

- La Direction ayant retenu que les syndicats ont considéré que la non-exécution du préavis constituait un préjudice moral pour l'intéressé, accepte que la dispense de l'exécution du préavis soit levée. En conséquence, Monsieur [ ] exécutera son préavis"





**A** Vingrau, Omya tente toujours d'imposer sa carrière. La population s'y oppose toujours vigoureusement. Dans notre précédent N°, nous avons longuement abordé le sujet. Un premier "Comité Vingrau" est né à la suite de cet article (°1). Il y en aura probablement d'autres. Le soutien, la solidarité, ne doivent pas pour autant faire esquisser la controverse quand elle est nécessaire, comme en ce moment. C'est pourquoi nous reproduisons ci-après la "Lettre ouverte" distribuée par la C.N.T.I.A.F.T. de Perpignan à la population de Vingrau.

La journée "Portes ouvertes" à la mairie de Vingrau a connu un franc succès : presque une centaine de personnes, ce lundi 17 octobre se pressaient à l'entrée, les banderoles étaient déployées, l'ambiance était chaude ! Surtout pour les trois membres du conseil des sages, nommés par le Préfet des Pyrénées Orientales, qui se sont vu opposer un refus de siéger par le Comité de Défense.

La mairie occupée, bon nombre de Vingraunais ont pu voir enfin certaines pièces, le matériel informatique acheté avec leurs impôts, bref, faire l'état des lieux.

Utilisant les téléphones et fax, le Comité anti-carrières s'est rappelé au bon souvenir de ces messieurs des Ministères et des Préfectures, lesquels semblaient les avoir oubliés depuis l'avis favorable des commissaires enquêteurs venus fin juillet-début août. Avis favorable donné malgré près des 2/3 de la population hostile au projet des carrières !!! Bref, la semaine avait bien commencé !

La banderole "Vive la Démocratie" (nous aurions ajouté "directe" et "Mairie occupée") donnaient le ton !

Mais fallait-il assortir la fin de cette action de la condition d'organisation d'élections municipales anticipées ? Fallait-il insister pour les obtenir rapidement ?

Car enfin, cela fait presque cinq ans que le Comité existe à Vingrau, plus d'un an que le village n'est plus géré ni par le Maire ni par les Conseillers municipaux ; et le village ne s'en porte pas plus mal ! Ces élections auraient peut-être du attendre.

A vouloir négocier ces élections et s'y investir, le Comité a déplacé le problème des carrières, s'est mis en position de justifier son action, de montrer "officiellement" par un vote qu'il est majoritaire.

Que le Comité gagne la Mairie, cela ne changera rien au problème : c'est bien le Préfet

qui peut décider du jour au lendemain, de l'ouverture des carrières, et, s'il ne l'a pas fait, c'est que vous aviez, au Comité, un poids autre qu'électoral !

Que les Vingraunais anti-carrières ne soient pas représentés à la "Commission carrière" organisée par la Préfecture, qu'ils le soient par les trois sages, ou qu'ils le soient par un maire élu, cela ne changera rien : cette commission n'a qu'un rôle consultatif.

Entraînés une nouvelle fois sur le terrain de la légitimité représentative, de la fausse démocratie prônée par l'Etat et sa Préfecture, les membres du Comité en ont oublié que c'est avant tout leur détermination, leur fonctionnement correct en Assemblées générales décisionnelles, avec des gens mandatés, et l'entraide née de la lutte qui les ont fait tenir et gagner jusqu'à aujourd'hui.

S'investir aujourd'hui dans les élections municipales risque de démobiliser les gens du Comité et de reporter sur un petit nombre les pressions, les doutes, les risques d'erreur, voire les magouilles que Vingrau a connu avec l'ancien maire.

Ce problème d'élection n'était

pas primordial tant que le Préfet n'avait pas statué définitivement sur le problème des carrières. Il doit théoriquement le faire avant le 8 novembre.

N'y avait-il pas d'autres solutions, comme renvoyer les trois sages dans leur Préfecture dès qu'ils apparaissent le matin, imposer des membres du Comité à la "Commission carrière", seuls reconnus et majoritaires à Vingrau et dont la légalité n'a pas à être prouvée.

Il sera bien temps, une fois que le problème des carrières aura été réglé, de voir comment le village peut être géré.

Le Comité de Défense a montré depuis presque 5 ans qu'il était capable d'affronter la police, gérer les huit associations qui existent, organiser des fêtes et colloques, faire reculer OMYA et son fric, la Préfecture et ses flics, le maire et ses magouilles ; le tout en adoptant un fonctionnement en Assemblées Générales.

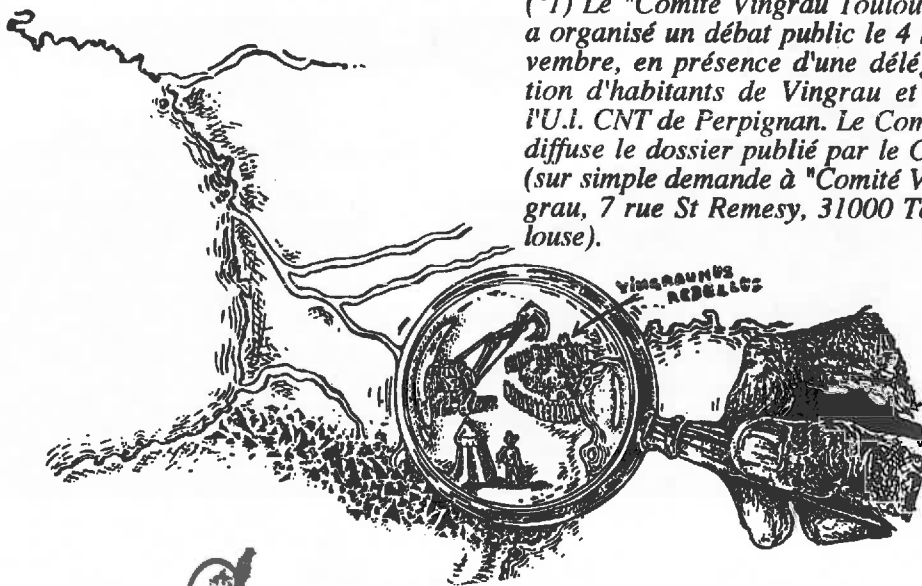
C'est ce fonctionnement que nous continuerons à soutenir, pas des élections municipales qui risquent de tout remettre en cause.

Ce sont les actions du Comité de Défense, décidées en Assemblées Générales que nous soutiendrons, pas celles du maire et de ses conseillers municipaux, même s'ils sont élus et membres du Comité de Défense !

Nous sommes pour la gestion directe, pas pour les élections.

**C.N.T.-A.I.T.,  
Union locale de Perpignan.**

(°1) Le "Comité Vingrau Toulouse" a organisé un débat public le 4 novembre, en présence d'une délégation d'habitants de Vingrau et de l'U.I. CNT de Perpignan. Le Comité diffuse le dossier publié par le C.S. (sur simple demande à "Comité Vingrau, 7 rue St Remesy, 31000 Toulouse).



**D**ernièrement, nous avons pu lire une "Proposition de texte de base pour la création de la Coordination Autonome des Comités Somport pour l'Arrêt Immédiat des Travaux en Vallée d'Aspe".

Cette initiative dénonce les manipulations du Collectif qui, jusque là, gérait les luttes contre le tunnel du Somport. Elle dénonce le besoin de proposer une alternative, telle le feroutage, et se proclame anticapitaliste. Au premier abord, c'est intéressant. Quelques points nous laissent malgré tout perplexes :

1) La proposition en question se trouve dans "Aspache", le journal de la coordination que l'on se propose de créer. Le texte qui se nomme proposition a-t-il déjà créé la coordination où en propose-t-il la création ? S'il l'a créé, c'est gênant, parce qu'il est signé par des individus. Ceux-ci se permettent-ils, comme le collectif, de parler au nom des Comités ? D'autant que, dans ce même numéro d'Aspache, on peut lire un appel à un rassemblement des 11, 12 et 13 novembre, signé de cette même coordination. Nous avons posé ces questions à Aspache, nous tiendrons les réponses à disposition de qui les voudra. D'ores et déjà, une remarque s'impose : si la coordination est créée, pourquoi ne

pas l'avoir dit, et pourquoi ne pas en avoir donné le fonctionnement ; si elle n'existe pas, qui prend les décisions en son nom ?

2) L'action proposée se veut antimilitariste, alors qu'elle porte essentiellement sur la lutte contre le tunnel. Nous ne trouvons pas normal d'utiliser de la sorte l'antimilitarisme pour attirer des gens sur un tout autre sujet. C'est de la manipulation, nous la dénonçons.

3) Tout le bulletin Aspache cultive une certaine ambiguïté au sujet des affrontements dans les manifestations. Nous voulons à ce sujet éclaircir le débat.

Le 22 mai dernier, certains sont déjà partis aux affrontements. La CNT quant à elle, conformément à ce que disait le tract de l'Ul de Pau ne les a pas suivis.

Aller casser du flic ne nous paraît pas un acte a priori révolutionnaire. Certes, il peut sembler plus glorieux à certains de balancer un pavé que de distribuer un tract. Mais, l'un comme l'autre ne sont que des moyens et non des fins. Il s'agit de les employer à bon escient. Certains prônent les affrontements par démagogie, pensant ainsi s'attirer les sympathies de la jeunesse. Ce fut la stratégie de certains mouvements d'après 68, qu'en reste-

t-il aujourd'hui ?

Pour notre part, nous ne croyons pas que la violence soit adaptée à la lutte contre le tunnel.

Lorsqu'à Vingrau, les gens s'opposent physiquement aux travaux, ils le font tous les jours parce qu'ils sont tous les jours présents et ultramajoritaires. Leur acte est alors efficace.

Mais, en Vallée d'Aspe, la population n'est pas prête à assumer une telle position. Si elle ne vient pas d'eux, ils ne pourront pas l'assumer.

Dans une telle situation, partir aux affrontements, quand, une fois de temps en temps, nous allons en Vallée d'Aspe, c'est se faire plaisir, mais ça n'a rien à voir avec la lutte. Le problème, c'est que le plaisir nuit à la mobilisation valléenne.

La lutte contre le tunnel du Somport ne saurait se gagner sans l'appui de la majorité des valléens. C'est donc vers cette population que nous concentrons nos efforts. Quant à la violence, tant que ce n'est pas la majorité de la population locale qui la décidera et la déclenchera, nous ne pourrions que la condamner, comme nous l'avons jusqu'ici toujours fait.

Jipé (CNT, Pau)





# MIDI-PYRENEES

Le Combat Syndicaliste

## PETITS BOULOTS, GROSSE EXPLOITATION

*Les fameux "petits boulots", tant vantés pour soit disant résoudre la crise de l'emploi sont surtout une excellente affaire pour les patrons. Pour les salariés, c'est la découverte du capitalisme sauvage dans sa plus sordide expression : toute puissance des patrons, salaires "fluctuants", protection sociale souvent absente... Dans ce secteur difficile qui recrute des personnes acculées à tout accepter pour gagner leur croûte, les salariés commencent à relever la tête. A "Delta diffusion - Toulouse", c'est la grève depuis une semaine.*

### • DELTA DIFFUSION, C'EST QUOI ?

C'est une société qui distribue des journaux, des imprimés et autres objets publicitaires. Elle existe à Toulouse, mais c'est une grosse entreprise nationale, qui dépend du groupe Havas et qui a des succursales dans toutes les grandes villes comme Paris, Marseille ou Bordeaux mais aussi dans les villes moyennes comme Montauban ou Amiens. Au total, elle a environ 80 implantations et son siège national est à Lyon.

### • VOUS ETES EN GREVE DEPUIS UNE SEMAINE. COMMENT CELA A-T-IL COMMENCE ?

Ce qu'il faut dire tout d'abord, c'est que nos salaires sont dérisoires - nous sommes payés à la tâche - et nos conditions de travail sont scandaleuses. Dans ces conditions, le "Catalogue cadeaux" Carrefour a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. En effet, chacun de ces catalogues pèse 340 grammes. Pour une tournée normale, ça fait donc plus de 800 kilos de papier à trimballer, à distribuer à la main, pour chaque salarié. C'est énorme. C'est pour ça que

La Poste et les deux autres gros distributeurs toulousains ont refusé de le distribuer. "Delta diffusion" a pris le marché.

Verbalement, le patron avait accepté de payer les



tournées "catalogue Carrefour" 20 % de plus du salaire habituel, avec une prime de 50 Francs par mille catalogues.

Au moment de distribuer, on nous a appris qu'il n'était plus question des 20 % et que la prime s'entendait par tranche complète : ainsi, ceux qui ont une tournée de 2 800 exemplaire ne touchaient que 100 F de prime, et ceux qui ont des petites tournées, à moins de 1000 exemplaires, n'auraient rien touché du tout ! Nous avons spontanément et collectivement décidé de refuser la distribution de ce catalogue.

### • QU'EST-IL ARRIVE APRES ?

Mercredi 16 novembre, nous avons sorti notre premier tract. Notre position était claire : nous acceptons le travail normal, mais nous refusons le gros travail supplémentaire que représentait la distribution du catalogue Carrefour si ce travail ne s'accompagnait pas d'une rémunération en conséquence. "Tout travail mérite salaire", on ne voit pas pourquoi les distributeurs de prospectus échapperaient à ce principe de droit. Quatre salariés seulement sur 110 n'ont pas suivi le mot d'ordre.

La direction nous a opposé un véritable block-out, nous refusant le travail normal tant que nous n'accepterions pas, sans conditions, de distribuer le volumineux catalogue Carrefour.

Jeudi, la direction a fait venir des camions pour faire évacuer les catalogues. Nous nous y sommes opposés sans violence mais fermement. Malgré cela, des catalogues ont été distribués sur la ville : la direction a fait venir les stocks d'Agen et Carcassonne ainsi que des distributeurs de ces villes à qui, entre parenthèses, elle a payé l'hôtel et le restaurant. On voit





que "Delta diffusion" ne manque pas de moyens, alors que la société nous refuse une augmentation de 20 % sur la base d'un salaire de misère pour un travail exceptionnel !

Vendredi, le directeur régional a enfin daigné recevoir, en présence de l'Inspection du travail, une délégation d'une trentaine de grévistes. Il nous a proposé en tout et pour tout trois francs de prime pour 100 catalogues distribués ! Nous avons refusé en bloc.

Lundi, le block-out a été total.

C'est le lundi et le mardi que nous distribuons le journal gratuit "Hebdo Toulouse". Le directeur régional a prétendu qu'Hebdo, à cause de la grève, s'était tourné vers d'autres distributeurs et avait rompu son contrat avec Delta. En fait, il y avait dans le dépôt de quoi nous faire travailler. Et, à 16 heures, on nous appelait pour diffuser Hebdo Toulouse ! Tous les employés ont alors compris qu'il s'agissait d'une tentative d'intimidation de plus. Une anecdote, qui montre comment la direction est prête à toutes les manipulations, a eu lieu ce jour là alors que cinq directeurs de centres extérieurs étaient dans nos murs (n'avaient-ils rien à faire chez eux ce jour-là?) : une "salarinée" s'en est pris violemment aux grévistes en criant qu'elle voulait qu'on la laisse travailler. Renseignements pris, cette personne n'a jamais été salariée de la société mais est la mère d'un futur cadre de la maison ! Bel exemple de dévouement ... très intéressé.

#### • COMMENT VOYEZ-VOUS LA SUITE ?

De toutes façons, la date limite fixée par Carrefour pour la distribution de ce catalogue est le 28 novembre. Le conflit devrait donc de ce fait, sur ce point, cesser demain.

Mais il y a eu de nombreuses menaces et des mesures de rétorsion. Verbalement, un gréviste a été menacé de licenciement. Des modifications de tournée sont à l'ordre du jour : surcharges impossibles à effectuer pour les uns, réductions pour d'autres, ce qui ne leur permettra pas de vivre.

Malgré cela, les salariés jusqu'à présent totalement atomisés, ont commencé à prendre conscience de leur force collective. De multiples problèmes ont fait surface à propos des contrats de travail, des feuilles de paye, ou des déclarations à la sécurité sociale...

Les gens ont décidé de se bouger face à tout cela. Depuis peu, il y a une section C.G.T. (syndicat du Livre) qui a d'ailleurs été correcte dans la lutte. Depuis la grève, des sections C.F.D.T et C.N.T. sont en cours de constitution. Ça va faire drôle au directeur régional : il s'est toujours vanté que, lui vivant, il n'y aurait pas un seul syndicat dans sa boîte. Il va maintenant en avoir trois.

#### • COMBIEN ÇA RAPPORTE ?

Quand un commerçant veut faire distribuer un prospectus ou un journal publicitaire par une boîte de diffusion, il lui en coûte environ 25 centimes par imprimé.

Un salarié distribue généralement plusieurs lots de prospectus en même temps. Il est payé environ 5 centimes (salaire brut) pour chaque imprimé du premier lot qu'il distribue, 1 centime pour ceux du deuxième lot, pratiquement rien pour le troisième.

Une tournée d'un jour entier fait environ 2 500 boîtes à lettres.

Sur une tournée avec distribution simplement de deux prospectus, le patron empoche

deux fois 25 centimes par 2 500 exemplaires, soit 1 250 Francs.

Il reverse à son salarié, en brut, pour le premier lot d'imprimés cinq centimes multiplié par 2 500 exemplaires, soit 125 Francs et un centime multiplié par 2 500 (= 25 Francs); soit un total de 150 Francs. En frais d'essence, il rembourse au salarié (qui est obligé d'en faire l'avance) environ 110 Francs. Entre salaire brut et remboursement de frais, le patron débourse donc environ 260 F pour une tournée complète. Bénéfice pour chaque tournée : 1 250 Francs moins 260 soit 990 Francs ! A multiplier par le nombre de jours et le nombre de salariés. Les "petits papiers" sont pour les patrons une affaire juteuse et sans risque.





**C**omme chaque fin de mois, les chômeurs doivent renvoyer leur carte Assedic à Bordeaux. Je suis de ceux-là puisque Rmiste et demandeur d'emplois inexistant, sans illusion.

## TRENTE JOURS "FAIM DE MOIS"

Le mois dernier, j'ai donc dû, une fois de plus, m'acquitter de cette démarche. Or, en Octobre, je n'ai reçu qu'une avance (la moitié de mon R.M.I.) faute d'avoir renvoyé à la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) ma déclaration trimestrielle, que je n'ai jamais reçue. Bien entendu, j'ai fait le nécessaire pour rattraper leur erreur, mais j'ai dû attendre début Novembre pour pouvoir bénéficier du reste de mon R.M.I., injustement retardé. De ce fait, ma famille et moi-même avons vécu sur les quelques paquets de pâtes et de potages que nous avions, ne possédant que 0,45 F dans mon porte-monnaie. Nous n'avons pas mangé du pain frais tous les jours ! Avec ces 0,45 F, je n'ai pas pu non plus acheter un timbre à 2,80 F : la Poste, service public, ne faisant pas de crédit. J'ai attendu les premiers jours de Novembre, mais, ne voyant rien venir, j'ai dû me résoudre à faire partir cette maudite carte coûte que coûte. Je me suis résigné à aller demander à l'A.N.P.E. de me faire don de ce timbre. "Non", me répondit mon interlocuteur, "je vais mettre votre carte avec d'autres que nous possédons déjà, nous les regroupons et les envoyons ensemble".

Questions : Tous les chômeurs ont-ils des fins de mois difficiles ? Ne suis-je donc pas seul dans cette situation ? Se complaisent-ils dans leur rôle de chômeurs ? Sont-ils fainéants ou masochistes (ou les deux à la fois) ? Ou victimes d'un impitoyable système ?

Comme disait Coluche : "Pour nous les pauvres, ce qu'il y a de plus difficile, c'est les fins de mois ... surtout les 30 derniers jours."

Jean-Pierre

**P**our une fois, je m'adresse plus particulièrement aux chômeurs indemnisés. Depuis quelques temps, dans les médias, une question circule : Pourquoi rémunérer des fainéants ? (bien sûr, eux utilisent des termes plus diplomatiques).

## AU VOLEUR !

J'ai décidé d'interpeler les chômeurs qui m'entourent. Il est prévu de nous proposer des "travaux d'intérêts généraux".

Evidemment, tout le monde connaît la journée d'un chômeur : grasse matinée, repas gastronomique, sieste, dîner pantagruellique et dernier verre dans une boîte à la mode. Les indemnisés s'amusent avec l'argent de l'état. Il faut remédier à cette injustice !

Reprenons notre sérieux. Pour ma part, j'ai déjà travaillé 18 ans. On a ponctionné sur chacun de mes bulletins de salaire des sommes substantielles. Je me faisais une raison en pensant que je pouvais en avoir besoin un jour. Je suis indemnisée depuis 20 mois... et très occupée. Hélas, rarement de grasses matinées, mais restrictions alimentaires, et les sorties ne font pas partie de mon budget.

Mais que fais-je de tout cet argent que l'on m'octroie si généreusement ? Peut-être suis-je redevable à l'état ? Il faudrait que je fasse la différence entre les allocations de 20 mois et la totalité des retenues réévaluées sur 18 ans. Je doute fort de voir quoi que ce soit. Car il faut bien le rappeler, seuls les ex-travailleurs ont droit à cette allocation qui est en plus dégressive.

Alors, pauvres Rmistes (pour vous il en est déjà question), bénéficiaires de l'allocation de solidarité, bénéficiaires de l'allocation d'handicapés, et pauvres Papy-mamys retraités ! Va-t-on eux aussi les obliger à travailler pour mériter de tout juste survivre ?

**COLERE ! COLERE !** Je le savais depuis longtemps, que les chômeurs étaient taxés de fainéantise, mais je ne l'ai jamais accepté et personne ne doit l'accepter.

Ce qui est le plus révoltant, c'est que nos gouvernants, responsables de notre mal-être, cautionnent et officialisent ce genre de discours.

Futurs chômeurs, posez-vous la question : ces retenues de salaire qui ne rentrent pas chaque mois dans vos familles vous seront-elles restituées en cas de besoin ?

Jocelyne.

Les articles de cette page sont tirés d'Ariège Contre l'Exclusion.

# avis à la population

## • COMITE VINGRAU

Le Comité Vingrau Toulouse se réunit chaque lundi pair à 18 h 30 dans les locaux de la C.N.T. Parmi ses premières activités : une réunion publique avec des habitants de Vingrau, des communiqués de presse, une pétition rejetant les carrières (à nous demander si vous êtes intéressés). Une rencontre à Vingrau est envisagée début 95.

## • STE CROIX VOLVESTRE

Voici un extrait du discours prononcé devant le monument aux morts à Ste Croix Volvestre (voir en page 2) le 11 nov.:

"(...) C'est toujours ceux et celles dont vous ne verrez pas les noms gravés sur une pierre ni sur aucun monument qui meurent, qui souffrent et subissent notre domination occidentale, blanche, judéo-chrétienne : le nec plus ultra de la culture humaine.

"D'ailleurs, ces monuments aux morts, en effet, ne sont que simulacre de respect pour les milliers de morts dont les noms sont inscrits ou non sur ces pierres érigées, symbole d'une virilité morbide. Les monuments aux morts sont une insulte aux vivants (...) l'honneur qui est rendu aux morts des guerres passées ravive les sentiments guerriers, racistes, xénophobes, patriotiques. C'est une insulte aux femmes et à tous ceux et celles qui resteront plus inconnus que n'importe quel homme en armes mort au champ d'honneur. Ces cérémonies légitiment le massacre. Ici, on vient remercier ceux qui sont morts par devoir, par obligation, rarement par choix, et merde aux autres. Alors, il y a plusieurs façons de s'opposer à la logique militariste qui nous opprime. En faisant ces rencontres par exemple, ici, à Ste Croix, le jour du 11 novembre justement, en déposant une gerbe "Maudite soit la guerre"

## MODE D'EMPLOI

- C.N.T. : la Confédération Nationale du Travail, section française de l'A.I.T. (Association Internationale des Travailleurs) est anarcho-syndicaliste. Son siège national se trouve à Bordeaux.
- Le secrétariat de l'Union Régionale Midi-Pyrénées est à Toulouse.
- A travers son C.D.E.S. (Centre de Documentation et d'Etudes Sociales), la C.N.T. organise diverses activités (rencontres, débats, sorties, bibliothèque...) et publie ce bulletin tous les deux mois, dans le cadre du réseau de presse "Le Combat Syndicaliste".
- Les Jeunes libertaires et le Comité Vingrau Toulouse se réunissent également dans les locaux de la C.N.T.
- N'hésitez pas à prendre contact

## • UNE SEULE ADRESSE POUR L'ENSEMBLE :

C.N.T., 7 rue ST REMESY 31000 TOULOUSE

## • ET UN N° DE TELEPHONE :

61 52 86 48 (répondeur)

## • PERMANENCES, REUNIONS PUBLIQUES :

- C.N.T. : Permanences le Lundi, Mardi (chômeurs, précaires, actualité sociale) et Vendredi de 20 h. 30 à 21 h. 30; le Samedi de 17 à 19 heures.
- C.D.E.S. permanence le samedi de 17 à 19 h. - Réunion "A BATON ROMPU!" sur un thème d'actualité le premier vendredi de chaque mois à 20 h 30
- Jeunes Libertaires : permanence le samedi de 17 à 19 heures. Table de presse au Mirail (RU) le lundi midi.
- Comité Vingrau : réunions chaque lundi pair à 18 h 30.
- Tables de presse : aux puces, le dimanche en fin de matin.

## ABONNEMENTS

### • ABONNEZ VOUS, N'OUBLIEZ PAS DE VOUS REABONNER À "LA LETTRE DU C.D.E.S./ LE COMBAT SYNDICALISTE"

Un an ; abonnement normal : 50 francs,

Un an ; abonnement de soutien : 100 francs et plus.

à verser au C.C.P. : C.D.E.S. , N° 3 087 21 H Toulouse.

pour dire notre refus des guerres et de tout ce qui les génère, l'ordre d'une société qu'on rejette. (...)"

## • RADIO "CANAL SUD" 92.2 FM

• Du lundi au vendredi, à 12 heures et 19 h : le Magazine d'informations. (Mercredi soir et jeudi midi voix de femmes) • Lundi 20 h. : Espéranto • Mercredi 21 h : Infosuds • Dimanche : 9 - 12 h Espace portugais, 11 - 14 h Espace herbère, 14 - 17 h 30 Infos et musiques de l'Océan indien, 17 h 30 - 20 h Voix d'Amérique latine; et de nombreuses émissions de musique, tous les jours sur 92.2 FM.

## • EXCUSES

Plusieurs lecteurs nous ont adressé

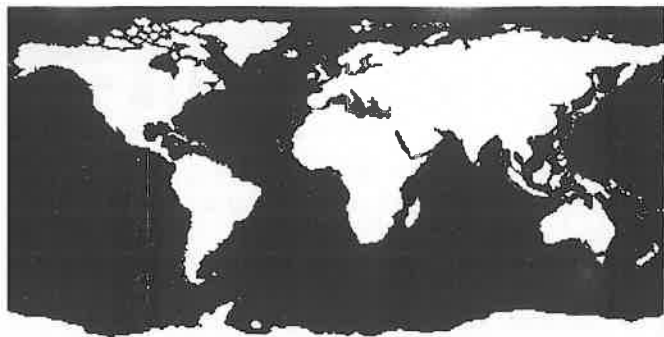
des informations, articles et commentaires souvent très intéressants sur divers sujets (violences policières, laïcité, chômage, transports publics...). Il nous est impossible de les reproduire tous dans nos pages régionales faute de place.

Continuez cependant à nous écrire, nous étudions la possibilité d'augmenter la pagination ou de sortir un supplément pour faire face au nombre croissant de textes.

## • BATONS ROMPUS

Le prochain débat public à bâtons rompus du C.D.E.S. portera sur le Tiers Monde et l'exploitation capitaliste (FMI...)

**Vendredi 2 décembre à 20h. 30 au local.**



# INTERNATIONAL

Le Combat Syndicaliste

## SOMMET DE L'ESCLAVAGE AFRICAIN A BIARRITZ

**D**urant trois jours à Biarritz s'est tenu un sommet franco-africain dans une débauche de luxe et de mesures sécuritaires. Ces sommets se déroulent tous les deux ans alternativement en France et en Afrique. Cette fois-ci, c'est à Biarritz qu'une quarantaine de chefs d'Etat africains étaient présents, conviés par le président français. Qu'on ne s'y trompe pas : rien de fondamental ou de décisif n'est décidé dans ces sommets. Il ne s'agit pour les gouvernants français que de gigantesques opérations de prestige, destinées à réaffirmer la position dominante de la France sur une bonne partie de l'Afrique.

La France veut ainsi se présenter comme le pays frère, ami parmi les plus proches et les plus solidaires de cette misérable Afrique. Les gouvernants français jouent ce rôle avec un cruel cynisme, car, loin de remettre en cause les exactions qu'ils ont commises pendant des décennies, lorsque la France et les autres puissances colonisaient ce continent, ils prétendent s'inscrire "dans la longue tradition des liens fraternels qui unissent l'Afrique à la France".

En fait de liens fraternels franco-africains, on a pu voir Balladur, Mitterrand et quarante autres bourreaux se congratulant, se prêtant avec bonne grâce aux séances de photo qui précédaient les dîners de gala, étalant avec ostentation la richesse pillée aux peuples qu'ils contribuent à maintenir en esclavage. Et si Mobutu, Hassan II, Eyadema, sont connus comme de féroces sanguinaires il ne faudrait pas oublier qu'il n'est pas un seul gouvernement présent à Biarritz qui ne tienne sans s'appuyer sur la terreur, l'armée et la violation systématique des droits élémentaires des hommes et des femmes.

Balladur n'a pas tort sur un point "la continuité des rapports entre la France et l'Afrique ne s'est jamais démentie", mais la nature de ces relations n'a jamais été fraternelle, si ce n'est entre Giscard et Bokassa, et plus généralement entre les colonisateurs de l'Elysée et les dictateurs africains qu'on a toujours aidé à s'enrichir. Quant aux peu-

ples, la France ne leur a apporté, comme la plupart de ses homologues européens qui ont participé dans des mesures variées à la colonisation, que les pires aspects de sa civilisation : destruction, mépris, évangélisation, asservissement, capitalisme...

Par la guerre le plus souvent, les puissances européennes se sont emparées du pouvoir, des richesses et des hommes au nom de la civilisation et de Dieu. La mission civilisatrice qu'ils invoquaient a surtout permis au capital européen, au prix de la mort et de l'esclavage de millions d'Africains, de trouver main-d'oeuvre et matières premières bon marché ainsi que de fructueux débouchés économiques pour leurs industries. Ce sont les intérêts économiques des capitalistes occidentaux du XIXème siècle qui ont commandé la destruction des cultures et des infrastructures économiques africaines lors de la colonisation. Celles qu'on a mises en place étaient adaptées aux seuls besoins des circuits économiques capitalistes européens, sans souci aucun des besoins et encore moins des droits des africains sur leurs terres et leurs cultures.

Cette politique du conquérant, poursuivie durant les décennies de colonisation, reposait sur l'asservissement total du sol et des hommes et a débouché sur une économie prédatrice. Les conséquences concrètes ont été la périlclitation des cultures vivrières, sacrifiées aux cultures d'exportation. La perte de l'autosuffisance alimentaire a immédiatement suivi cette politique mercantile.

Les cultures africaines ont été dépréciées, classifiées comme primitives par un Occident en mal de justification de son exploitation ; quand elles n'ont pas purement et simplement disparues, victimes du rouleau compresseur européen. Les hommes, déjà victimes de l'esclavage colonial sur leur propre sol ont eu à subir les absurdités des guerres européennes (14-18, 39-45 mais aussi les guerres d'indépendance en Indochine, en Algérie !). Autre crime des colonisateurs : la différenciation entre communautés, sous couvert d'ethnographie qui est à l'origine de ce qu'on appelle cyniquement aujourd'hui les guerres ethniques. Derrière les affrontements qualifiés de tribaux, on masque des luttes pour le pouvoir, téléguidées par les multinationales.

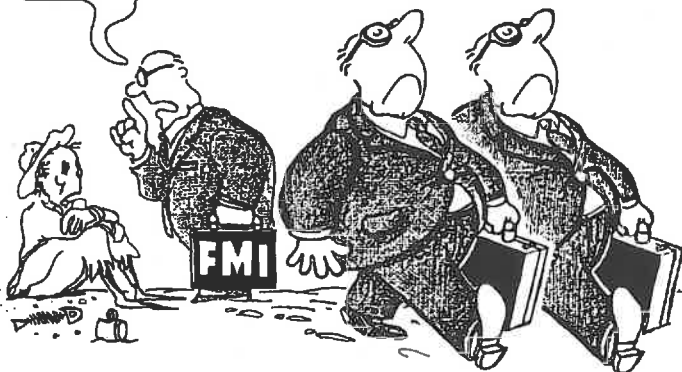
SUITE AU VERSO





Contraint et forcé de quitter administrativement l'Afrique, parce que des peuples l'en ont chassé, parce que l'exploitation coloniale de ces pays se heurtait à des obstacles trop contraignants, le capitalisme s'est rapidement adapté et a même anticipé cette mutation. Jouant sans scrupule des rivalités qu'il a lui-même créées entre communautés, il a fait en sorte que les élites au pouvoir servent fidèlement ses intérêts économiques. Cette fois-ci, armés des missions "d'aide au développement" ou de lutte contre le communisme, les puissances européennes ont, par l'intermédiaire des gouvernements locaux avides de fortune, poursuivi leur exploitation sous une autre forme, un "partenariat économique"... à sens unique. Les lois du marché international, codifiées par le GATT, servies par le F.M.I. et la Banque mondiale -et si besoin était par la force- ont été plus que suffisantes pour maintenir dans l'asservissement les économies africaines et pour développer, sous les dehors du libre échange un type de rapport qui persiste encore aujourd'hui.

On le sait, l'aide octroyée directement par les pays riches ou par l'intermédiaire du FMI n'a fait qu'appauvrir les populations qui en ont été bénéficiaires. Il suffit pour s'en persuader de faire le tour d'horizon en Afrique de la pauvreté, de la maladie et de la faim, qui souvent se combinent atrocement. Dans les quatre dernières années, les pays qui ont connu les plus forts taux d'appauvrissement sont ceux qui ont le mieux observé les consignes drastiques du Fonds Monétaire International. (ON VOUS AVAIT POUTANT BIEN DIT DE FAIRE DES EFFORTS.)



ques du Fonds Monétaire International. La Bolivie, malgré des indicateurs économiques au beau fixe et les louanges du F.M.I., a connu un accroissement de la pauvreté dramatique : la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 18 % en 1990 à 48 % en 1993 ! F.M.I. et Banque Mondiale ne sont en fait que des armes aux mains des capitalistes occidentaux pour asservir les économies des pays "aidés" à leurs propres intérêts, et, accessoirement, à ceux d'une minorité privilégiée de ces pays : la classe dirigeante locale, complice et intermédiaire du pillage organisé.

Ce congrès franco-africain n'est rien d'autre que le énième épisode de la néo colonisation ; responsable aujourd'hui de la faim, de la misère, qui, si facilement engendrent guerres et épidémies. Sans simplification abusive, on peut situer ce sommet dans la droite ligne de la misère africaine.

Pellax.

Dans la série "Moins se fier aux paroles qu'aux faits", on apprend dans le journal anglais "SUNDAY TIMES" du 24 juillet et par l'intermédiaire de Wise Amsterdam N°415/416 du 19 août 1994, que l'Arabie Saoudite était engagée depuis vingt ans dans un programme secret d'acquisition d'armes nucléaires. Une partie de ce programme consistait à alimenter financièrement le programme militaire irakien et, ce, même alors que l'Irak préparait l'invasion du Koweït. L'Irak a reçu cinq milliards de dollars en échange du partage de sa technologie nucléaire avec Riad. Il a fallu la guerre du golfe

QUI S'AFFRONTENT  
QUI S'ACCORDE ?

pour que ce financement s'arrête momentanément. Cet accord soit-disant secret vis-à-vis de l'Occident faisait partie des tentatives globales de l'Arabie Saoudite pour acquérir l'armement atomique depuis 1975.

Cette information a été révélée avec 13 000 documents secrets à l'appui par l'ancien vice-commandant de la mission saoudienne aux Nations Unies et de la délégation saoudienne du traité de non prolifération nucléaire qui a demandé l'asile politique à New-York.

Il est peut être important de rappeler que, dans les années 70, Riad finançait le projet de bombe atomique pakistanaise, tout en admettant, par un accord, que le Pakistan puisse s'en servir contre elle ! L'Arabie saoudite a ouvert depuis 1975 un centre de recherches nucléaires dans un complexe militaire tenu "top secret" situé dans le désert, près de Al-Kharj, dans lequel, dès 1985, des militaires et des experts nucléaires irakiens et saoudiens coopéraient étroitement. L'Irak offrait de son côté le même service en invitant des scientifiques nucléaires saoudiens à Bagdad. D'après le Sunday Times, les services de renseignement occidentaux n'étaient pas du tout au courant de cette relation entre les deux pays. Difficile à croire d'après Wise Amsterdam, puisqu'en 1981, plusieurs journaux relaient l'offre de l'Arabie Saoudite de financer la reconstruction du réacteur irakien Osirak qui fut détruit par Israël le 6 juin 81 et des discussions avaient eu lieu à l'époque avec le président François Mitterand sur le sujet.

Parallèlement à cette information et consécutivement aux récents événements évoqués par les médias, rappelons que si Saddam Hussein est réellement un tyran et un fou et qu'il servit d'alibi facile à l'intervention militaire dans le Golfe, il est toujours au pouvoir et ne semble pas trop déranger les dirigeants occidentaux qui l'ont tant dénigré.

**L'**anarcho-syndicalisme a-t-il, outre son fond idéologique caractéristique, ses propres méthodes de lutte sociale ou bien doit-il s'aligner sur les pratiques des partis politiques et des organisations syndicales qui leur sont inféodées ?

C'est en particulier sur cette question fondamentale qu'une scission a divisé, voici presque deux ans, la C.N.T. française. Les lecteurs du C.S. en avaient immédiatement été tenus informés à l'époque.

La C.N.T., dont le Bureau Confédéral se trouve actuellement à Bordeaux, est totalement en opposition sur ce point avec la Scission qui a son siège 33 rue des Vignoles à Paris et imprime son journal grâce à la complaisance de l'imprimerie des Gondoles (°1).

Cependant, et c'est pourquoi il faut revenir sur le sujet, il reste encore des sympathisants et parfois même des militants qui n'ont pas eu connaissance du sens exact du débat. Il y a à cela une raison bien simple : la Scission des Vignoles entoure ses positions idéologiques d'un épais rideau de fumée. Ainsi, lors des différentes réunions internationales organisées par l'A.I.T., on a pu les entendre jurer, la main sur le cœur, qu'ils étaient hostiles aux élections. De plus, de temps en temps, juste quand cela est nécessaire pour ratisser en direction des libertaires, le C.S. des Gondoles publie quelque article "anar pur jus".

Sur le terrain, la C.N.T. dispose de preuves multiples : la Scission des Vignoles participe aussi souvent qu'elle le peut aux élections professionnelles. L'Union locale C.N.T. de Toulouse a d'ailleurs distribué lors des deux derniers meetings anniversaires de la Révolution espagnole des documents éloquentes à ce sujet (°2)

La Scission des Vignoles, quoiqu'elle en dise, participe donc aux élections professionnelles. Que pense-t-elle des élections politiques ? Elle n'y semble pas franchement hostile. C'est le moins que l'on puisse dire.

Un article du C.S. des Gondoles (N°149, octobre 94) les présente comme tout à fait naturelles dans la pratique d'une section de l'A.I.T. !

Mais voyons plus avant. En page 12, sous le titre "FERMENT SYNDICAL AU NIGERIA", le C.S. des Gondoles écrit : "Nous publions des extraits d'une interview de Samuel, secrétaire général de l'Awarness League (A.L.), la toute nouvelle section de l'A.I.T. au Nigéria."

Il n'est pas inintéressant de souligner que, dès la première question, le C.S. des Gondoles se situe sur le plan politique en demandant, après une introduction sur les dangers de guerre civile : "Y a-t-il des chances que se déroulent des élections libres ?". Ce n'est qu'après que vient une question sur "les grèves".

D'abord les élections présidentielles, ensuite et ensuite seulement les grèves, décidément les "Nouveaux syndicalistes révolutionnaires" ont des priorités bien peu ... syndicales !

Après s'être ainsi échauffé, le C.S. des Gondoles rentre ensuite dans ce qui le préoccupe vraiment : "Quelle est la position de l'A.L. par rapport aux élections ?". La réponse est la suivante : "Les élections présidentielles du 12 juin 93 virent s'affronter le candidat du parti Social-Démocrate (SDP) ... contre le candidat de la droite. Ce dernier était le candidat des militaires. Tous les groupes progressistes, syndicats, les organisations pro-démocratiques et les organisations de gauche, l'A.L. incluse, ont soutenu le candidat du S.D.P. ...".

Aucun commentaire ne suit cette déclaration renversante. Pas le moindre étonnement de l'interviewer, par le moindre frémissement du traducteur, pas la moindre petite note de la rédaction. Rien. Absolument rien. Le C.S. des Gondoles distille avec le plus grand des naturels l'incroyable nouvelle : il y a une section de l'A.I.T. au Nigéria

et cette section soutien activement le candidat social-démocrate aux élections présidentielles.

J'étais abasourdi par tant de friponnerie quand un compagnon me fit passer le N°166 (octobre 94) de "C.N.T., Organo de la Confederacion Nacional del Trabajo". Il se trouve qu'en page 29 le journal de la section espagnole de l'A.I.T. publie lui aussi une interview de l'Awarness League du Nigéria. Mais ici, c'est un tout autre son de cloche qui est donné à entendre au lecteur !

D'emblée, nous apprenons que le C.S. des Gondoles a menti : l'A.L. n'est pas "la toute nouvelle section de l'A.I.T. au Nigéria" mais une organisation "qui a demandé à adhérer à l'A.I.T., question qui ... pourrait être traitée lors du prochain congrès".

La Scission des Vignoles, qui participe pour l'instant comme notre section à toutes les réunions internationales de l'A.I.T. (l'A.I.T. n'a pas encore tranché en ce qui concerne la scission en France) et qui a donc eu accès à l'information la plus précise ne pouvait pas ignorer ce fait : l'A.L. n'est pas à ce jour une section de l'A.I.T. Imprimer le contraire est constitutif d'une tromperie délibérée dont le seul objectif est de donner le plus de poids possible -grâce à l'utilisation abusive du label A.I.T.- à une pratique que l'anarcho-syndicalisme rejette.

Arrive ensuite, dans le journal de nos compagnons espagnols une question sur les pratiques d'A.L.. Le délégué nigérien répond que "la tâche fondamentale en ce moment est d'en finir avec la dictature militaire et que, pour cela, A.L. était intervenue activement dans la campagne électorale en faveur des socio-démocrates...".

Mais, si le propos tenu par le représentant d'A.L. est superposable à ce qu'en rapporte le C.S. des Gondoles, la réaction du journal "C.N.T." est tout à fait différente. A vrai dire, la position d'A.L. fait l'effet d'une bombe comme le prouve le commentaire publié par l'organe de la C.N.T. espagnole :



"Ces déclarations donnèrent lieu à un vif débat entre les présents (°3) et le compagnon nigérian, traduit par le Secrétaire général de l'A.I.T., le compagnon Jimenez. Celui qui ouvrit le débat critique fut le directeur du journal "C.N.T.", suivi de tous les présents : en ce qui concerne l'anarchisme et l'anarcho-syndicalisme dirent-ils, il ne peut y avoir de contradiction entre la théorie et la pratique, notre lutte est sociale et non politique et les moyens ne peuvent être indépendants des fins, cela constitue d'ailleurs un des points sur lesquels l'anarchisme et le marxisme se différencient le plus nettement et cela fut la cause fondamentale de l'éclatement de la Première Internationale. Face à la réponse du compagnon nigérian qui s'appuyait sur l'ignorance du peuple nigérian en ce qui concerne l'anarchisme, sur la stricte nécessité de créer une démocratie pour pouvoir, dans celle-ci, développer une organisation anarcho-syndicaliste et sur la dureté de la répression militaire, la totalité des présents rappela qu'en Espagne nous avons résisté pendant 40 ans à l'une des dictatures les plus féroces, qu'en Russie, les tsars avaient incarné un des pouvoirs les plus despotiques et que, malgré cela, l'anarchisme et l'anarcho-syndicalisme se développèrent extraordinairement tant en Espagne qu'en Russie, sans aucune sorte de connivence politique et en s'appuyant uniquement sur la lutte sociale".

Il est certain que ce refus de toute connivence politique est la position de tous les anarcho-syndicalistes dans le monde entier. En le rappelant avec force le journal "C.N.T." donne une véritable claue à ceux qui veulent utiliser le prestige de l'A.I.T. et les moyens dont dispose le mouvement anarcho-syndicaliste pour, après avoir semé la confusion dans les esprits, nous entraîner sur les chemins de la politiciaille.

C'est pourquoi la conclusion de l'article de "C.N.T." sera admise par tous : Il y aurait un véritable danger à ce que l'A.I.T. relâche ses positions et que des sections participent d'une façon ou d'une autre aux institutions étatiques comme cela semble se faire jour (°4). Une réaction énergique face à ce danger est nécessaire sur le plan mondial.

Pour en revenir à A.L., l'article de "C.N.T." nous apprend que cette organisation a été constituée en 1988-89 par des groupes marxistes radicaux, mais que, selon ses propres dires, à la faveur des événements de l'Est, elle a commencé à évoluer vers des positions de caractère libertaire. A notre avis, c'est cette évolution qu'il faut favoriser, qu'il faut accélérer. Loin de couper les ponts, il faut donc continuer le dialogue avec l'Awareness League comme avec toutes les organisations intéressées par l'A.I.T. Mais ce dialogue doit se faire dans la clarté, dans le respect réciproque.

Nous avons noté d'ailleurs que le représentant d'A.L., avait eu l'honnêteté de ne pas cacher les positions de son organisation. A nous de ne pas cacher les nôtres. A nous de ne pas accepter qu'elles soient castrées par la première bande d'opportunistes venue.

**Angel Rodriguez Sierra**  
(C.N.T. - TOULOUSE)

(°1) - Sous le titre "Le Combat Syndicaliste", la scission édite un mensuel. Sa couverture couleur sur papier glacé permet facilement de le distinguer de notre presse.

(°2) - Ces documents (en espagnol) seront fournis sur simple demande à tout lecteur.

(°3) - Assistèrent à l'entretien, outre le directeur de C.N.T. et le Secrétaire de l'A.I.T. des militants d'Alicante, Elda, Elcoy, Valencia, Castellon, Lorca, de l'Union régionale de Murcie et des jeunes membres du Mouvement libertaire.

(°4) - Notre scission en est un exemple.

Lors d'un rassemblement néo-nazi en avril 92 dans un quartier berlinois peuplé en majorité d'immigrés, plusieurs antifascistes ont riposté violemment à la provocation pour empêcher la réunion. Lors de l'affrontement un dirigeant nazi a été tué.

Six jeunes antifascistes kurdes et turcs furent rapidement accusés par la police et les

### BERLIN : SIX ANTIFASCISTES EN PROCES

média, sans l'ombre d'une preuve et subirent une garde à vue particulièrement répressive.

La police allemande reste impassible quand les criminels nazis font flamber des foyers d'immigrés avec leurs occupants ou quand, en hordes, ils attaquent les étrangers. La "justice" allemande tergiverse avant d'inculper ces assassins, même quand ils sont connus. Quand elle les inculpe, elle traite les nazis avec la plus extrême douceur. Mais elle réclame pour les six jeunes immigrés des peines de prison à perpétuité.





**M**ercredi 24 août, à Montévidéo, dans le quartier populaire de JACINTO VERA, la police a déclenché contre une manifestation de soutien aux réfugiés politiques basques une répression digne de la pire dictature. A 20 heures, alors qu'il y avait 5 000 manifestants devant l'hôpital FILTRO dans lequel trois réfugiés basques étaient hospitalisés, les lumières de la voie publique ont été éteintes et les communications téléphoniques coupées. Dès lors la flicaille s'est déchaînée sur une foule sans défense dans laquelle il y avait de nombreux enfants et des personnes âgées. Les médecins et infirmières venus immédiatement au secours des blessés n'ont pas échappé à la violence policière. La police a tiré sans raison aucune sur les gens, faisant deux morts : Fernando MORRONI, 24 ans, ouvrier et étudiant de condition modeste et R. FACAL militant de quartier et syndicaliste. Trois personnes ont été très grièvement blessées ; en particulier un infirmier qui soignait un blessé et qui a été atteint de quatre balles dans le dos. Soixante quinze autres personnes ont été blessées, il y a eu de nombreuses arrestations et trois "disparus".

Accusés d'appartenir à l'E.T.A. et faisant l'objet d'une demande d'extradition de la part du gouvernement espagnol, les trois réfugiés basques avaient entamé une grève de la faim et de la soif qui avait entraîné leur hospitalisation. De nombreuses voix se sont alors faites entendre au sein de la population uruguayenne pour exiger le respect du droit d'asile.

La manifestation du 24 était soutenue par la majorité des mouvements de gauche et le mouvement libertaire.

Pourquoi le ministre de l'intérieur GIANOLA et le président LA-

**CALLE** ont-ils ordonné une aussi sanglante répression contre une manifestation populaire? Une partie de la réponse se trouve peut-être dans le passé récent du pays qui a connu 25 ans d'une dictature sanglante faisant des centaines de disparus, de morts sous la torture, des prisonniers, des exilés... Depuis 1985, l'Uruguay est revenu à un système "démocratique", mais, de même que dans notre pays les politiciens véreux ont voté il y a quelques années une loi les blanchissant pour leurs détournements financiers, en Uruguay ils se sont voté une loi d'impunité qui met

les coupables de crimes contre l'humanité à l'abri de toute poursuite. Il est plus que vraisemblable

qu'un certain nombre de ces tueurs se trouvent toujours, à différents échelons, dans l'appareil d'Etat.

D'autre part, la création du Marché Commun du Sud (MERCOSUR) et la politique néolibérale du gouvernement ont constitué un coup dur pour la classe ouvrière, réduisant au chômage en peu de temps 70 000 travailleurs. Afin d'éviter le plus possible la contestation populaire, le gouvernement applique une politique que nous connaissons bien dans le "vieux monde" : d'une part, il intègre dans son appareil (moyennant des postes "attractifs" et des prébendes) les dirigeants syndicaux, d'autre part il tente d'étouffer dans l'oeuf tout mouvement qui sort de ce cadre.

Reste, en ce qui concerne notre pays, à nous interroger sur les silences complices de la presse : cet événement, survenu le 24 août est passé "inaperçu" en France et en Europe. Ce n'est probablement pas pour rien. Nous croyons au contraire important de lui donner le maximum de publicité.

(D'après des informations de "C.N.T.", octobre 94)



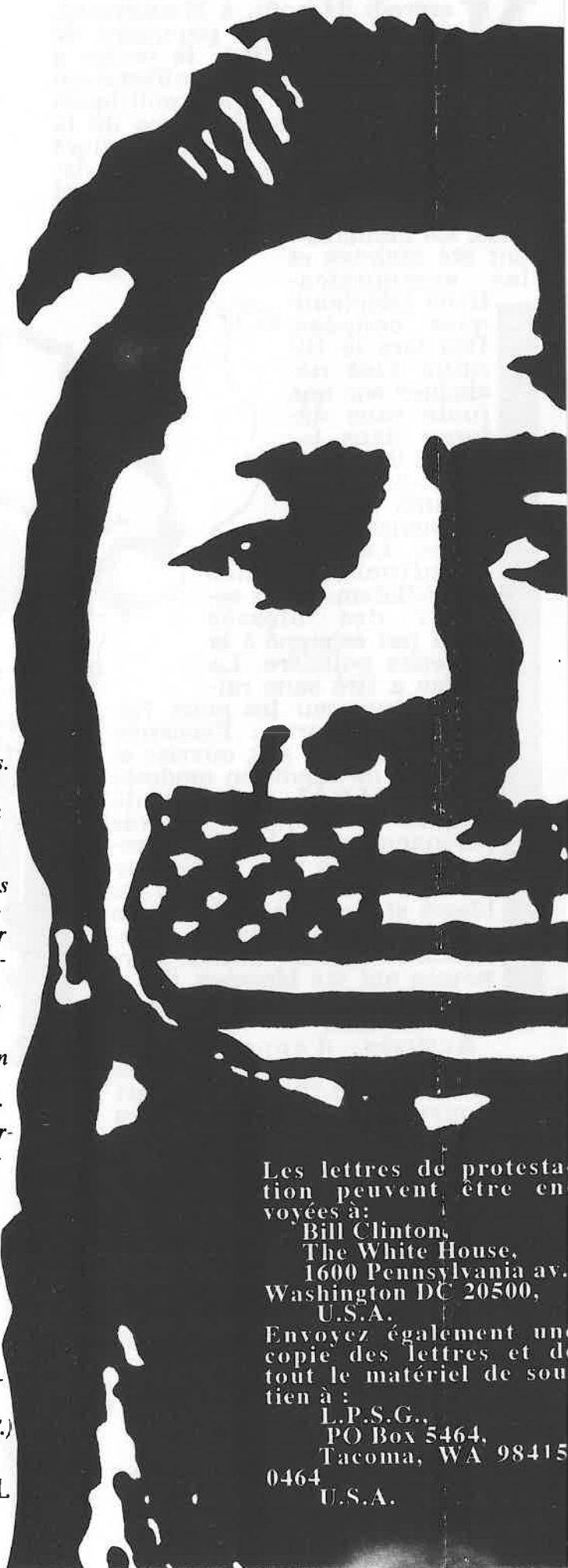
**A** lors que le gouvernement U.S. joue les justiciers aux quatre coins de la planète, se donnant l'image d'un pacificateur garant des droits de l'homme et de la démocratie, Léonard Pelletier reste enfermé depuis plus de dix-neuf ans dans les prisons américaines. C'est la suite logique d'une politique de destruction, menée depuis plus de deux cents ans contre la communauté indienne et ses modes de vie.

Le 26 juin 1975, prétextant le vol d'une paire de bottes, le FBI fait brutalement irruption dans la localité de Jumping Bull située dans la réserve d'indiens de Pine Ridge. Une fusillade s'en suit et un indien, Joseph Shuntz, est tué, ainsi que deux agents du FBI. Les autorités déclarent qu'elles sont tombées dans une embuscade et les jours suivants les indiens de Pine Ridge subissent une véritable invasion armée : occupation militaire, perquisitions et arrestations de 364 personnes dont Léonard Pelletier.

Pour comprendre ce qui c'est passé, il faut signaler que les indiens Lakotas ont toujours considéré comme leurs les terres de Paha Sapa (Black Hills). Mais il se trouve que cette région est riche en minerais. Ses collines contiennent du charbon, du pétrole et de l'uranium en grande quantité. Or la population indienne tente de s'opposer au pillage de sa terre, la Terre Mère, d'autant que cette exploitation contamine les rivières qui alimentent Pine Ridge en eau potable. Ainsi, à certains endroits, la radioactivité de l'eau a atteint un niveau quatorze fois supérieur aux normes officielles de sécurité. Au nord-ouest de Pine Ridge se trouve une région surnommée "la chaîne de cañons", également riche en uranium. Cette terre a été réquisitionnée en 1942 pour en faire un champ d'artillerie ... et n'a jamais été rendue aux indiens. Or il se trouve qu'en 1975, quelques temps avant la fusillade, elle était secrètement cédée au gouvernement américain par Dick Wilson, le "président tribal".

Le procès de Léonard Pelletier s'est déroulé avec toutes les irrégularités que peut compter un procès dans lequel les dés sont pipés d'avance : faux témoignages, intimidation des témoins, fabrication de fausses pièces à conviction, refus de laisser témoigner la défense sur certains faits troublants. Les avocats furent même espionnés. Dans ces conditions, Léonard fut déclaré coupable du meurtre des deux agents et condamné à deux peines de prison à vie. Depuis, il y a eu trois procès en appel, tous perdus. Au début des années 80, les avocats de Léonard purent enfin obtenir 12 000 pages d'un dossier gouvernemental sur l'affaire, révélant la machination du procès. Mais 6 000 autres pages leur furent interdites car classées "secret de sécurité nationale". Pourquoi y aurait-il un dossier classé s'il s'agissait d'un simple meurtre? N'y aurait-il pas plutôt dans ces 6 000 pages les preuves de l'innocence de Léonard? Car il apparaît de plus en plus que le rôle précis de Léonard n'a eu que peu d'importance dans sa condamnation. Ce qui est en jeu, c'est l'actuelle domination yankee sur les indiens ainsi que l'accaparement des terres à des fins militaires et capitalistes. Aujourd'hui, il s'agit de faire libérer Léonard Pelletier, condamné contre toute justice. L'objectif de ses défenseurs est de faire pression sur le gouvernement américain et sur le congrès pour obtenir sa grâce et demander une enquête parlementaire sur les événements de Pine Ridge.

(D'après des infos des amis suisses de l'A.I.T.)



Les lettres de protestation peuvent être envoyées à :

Bill Clinton,  
The White House,  
1600 Pennsylvania av.  
Washington DC 20500,  
U.S.A.

Envoyez également une copie des lettres et de tout le matériel de soutien à :

L.P.S.G.,  
PO Box 5464,  
Tacoma, WA 98415  
0464  
U.S.A.